

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le jeudi 26 février 2015 à 12 h 45 au 5160, boulevard Décarie, bureau 600 à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire Russell Copeman, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges.

ainsi que :

Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;
Gilles Bergeron, directeur de la culture, sports, loisirs et développement social;
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
Sylvia-Anne Duplantie, directrice de l'aménagement urbain et services aux entreprises;
Louis Brunet, cadre;
Gregg Staniforth, agent technique en horticulture et arboriculture;
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

Monsieur Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola, est absent.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 12 h 45.

RÉSOLUTION CA15 170045

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 février 2015 à 12 h 45 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02



PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Aucun commentaire n'a été émis.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

- Victor Afriat Demande que l'on résume les grandes lignes du projet proposé dans le cadre du 375^e anniversaire.

Monsieur Copeman donne les quatre grandes phases de la proposition :

1. La plantation de nouveaux arbres;
2. La création de certains aménagements incluant une proposition de sentiers pédestres;
3. La mise en place de mesures de protection des arbres remarquables dans différents parcs;
4. Le reboisement du boisé au parc Marie-Gérin-Lajoie.

À la demande de monsieur Afriat, M. Copeman confirme que l'aménagement des sentiers pédestres est prévu au point 7 du formulaire de proposition.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune question n'a été posée.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

RÉSOLUTION CA15 170046

DÉPENSE - CONGRÈS ANNUEL FCM 2015

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Russell Copeman

D'autoriser une dépense maximale de 9 000 \$ (taxes incluses) pour la participation de MM. Russell Copeman, Marvin Rotrand et Peter McQueen, à titre de représentants de l'arrondissement de CDN-NDG, au Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités 2015 qui se déroulera à Edmonton, Alberta du 5 au 8 juin 2015.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1145265073

RÉSOLUTION CA15 170047

PROPOSITIONS - 375^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

Dans le cadre des fêtes du 375^e anniversaire de Montréal, de soumettre au Service de la concertation des arrondissements pour approbation par le comité exécutif, la proposition de projet d'arboretum.

Un débat s'engage.

La conseillère Magda Popeanu vote contre la proposition.

Les conseillers Lionel Perez, Marvin Rotrand, Peter McQueen votent en faveur de la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

70.01 1152703001

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 13 h 45.

Russell Copeman
Le maire d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA15 170045 à CA15 170047 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

